

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Expositions sous forme d'obligations garanties Modification Règlement (EU) No 575/2013 <a href="#">2011/0202(COD)</a> Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 3.45.01 Droit des sociétés	

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/0042(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EU) No 575/2013 <a href="#">2011/0202(COD)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/12504